Huitième Réunion mondiale des présidents et secrétariats des processus consultatifs sur la migration

Promouvoir une conception commune de la gouvernance des migrations entre les régions

Genève, 5 avril 2019

OIM
ONU MIGRATION

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents tout au long de l'ouvrage n'impliquent pas l'expression, par l'OIM, d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM est attachée au principe selon lequel des migrations humaines et ordonnées sont bénéfiques pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever les défis opérationnels que pose la migration ; favoriser la compréhension des questions migratoires ; encourager le développement économique et social par la migration ; et préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Éditeur : Organisation internationale pour les migrations
17, route des Morillons
Case postale 17
1211 Genève 19
Suisse
Tél. : +41 22 717 91 11
Télécopie : +41 22 798 61 50
Courriel : hq@iom.int
Internet : www.iom.int

© 2019 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, archivé ou transmis par quelque moyen que ce soit – électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre – sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur.

PUB2019/043/L

Huitième Réunion mondiale des présidents et secrétariats des processus consultatifs sur la migration

Promouvoir une conception commune de la gouvernance des migrations entre les régions

Genève, 5 avril 2019

Rapport Succinct

OIM
ONU MIGRATION

GRCP
MEETING OF GLOBAL AND (INTER)REGIONAL CONSULTATIVE PROCESSES ON MIGRATION

Table des matières

Liste des abréviations et des acronymes 5

Rapport succinct 7

Introduction 7

Résumé des travaux et points saillants des discussions 8

Principales conclusions de la huitième Réunion mondiale des PCR 11

Contributions à la gouvernance des migrations 11

Pratiques durables 12

Synergies et partenariats 12

Conclusions 13

Annexes 15

Annexe I : Participation des MCIM à l'enquête d'évaluation et à la huitième Réunion mondiale des PCR 16

Annexe II : Ordre du jour de la huitième Réunion mondiale des PCR 19

Annexe III : Objectifs des sessions et questions visant à orienter les débats de la huitième Réunion mondiale des PCR 22

Annexe IV : Liste des participants à la huitième Réunion mondiale des PCR 25

Liste des abréviations et des acronymes

ARCP	Processus consultatif régional pour les pays arabes sur les questions relatives aux migrations et aux réfugiés
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CESAO	Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale
CIG	Consultations intergouvernementales sur le droit d'asile, les réfugiés et la migration
CSO	Organisation de la société civile
FIR	Forum interrégional sur la migration
FMMD	Forum mondial sur la migration et le développement
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
MCIM	Mécanisme consultatif interétatique sur la migration
MIDSA	Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe
MIDWA	Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest
OCAM	Commission centraméricaine des directeurs de la migration
OIM	Organisation internationale pour les migrations
PCR	Processus consultatif régional sur la migration
PIDC	Communauté chargée des questions d'immigration et de développement du Pacifique
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
UA-HoAI	Initiative de l'Union africaine sur la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants dans la Corne de l'Afrique

Rapport succinct

Introduction

Les MCIM sont des forums consultatifs sur la migration pilotés par les États, qui englobent les PCR, les FIR et les processus mondiaux sur la migration. D'une manière générale, ils sont informels et non contraignants, placés sous l'autorité des États, et se tiennent régulièrement.

La réunion des processus consultatifs mondiaux et (inter)régionaux sur la migration (réunion mondiale des PCR), organisée par l'OIM, rassemble tous les MCIM, représentés par les présidents et les secrétariats, en vue d'échanger leurs points de vue respectifs sur divers thèmes liés à la migration et de contribuer à une meilleure cohérence des politiques à l'échelle régionale, interrégionale et mondiale.

La huitième Réunion mondiale des processus consultatifs régionaux, interrégionaux et mondiaux sur la migration (huitième Réunion mondiale des PCR), tenue le 5 avril 2019 à Genève (Suisse), avait pour thème « Promouvoir une conception commune de la gouvernance des migrations entre les régions ». Les présidents et les secrétariats de 27 MCIM (16 PCR, 10 FIR et 1 processus mondial) y ont participé.

Organisée à l'aube d'une nouvelle décennie, la Réunion a offert aux représentants des MCIM l'occasion de réfléchir ensemble à leurs réalisations, aux pratiques qu'ils suivent, à leurs structures et à leurs modèles de partenariats respectifs, ainsi qu'à l'avenir dans une architecture de gouvernance des migrations en constante évolution.

Lors des préparatifs de la huitième Réunion mondiale des PCR, l'OIM avait effectué une évaluation des MCIM afin d'examiner leur pertinence et leur contribution à la gouvernance des migrations, ainsi que les synergies entre les MCIM et avec d'autres acteurs régionaux. L'évaluation comprenait une étude de la documentation pertinente et une enquête auprès de tous les MCIM, réalisée au moyen d'un questionnaire conçu pour les présidents et secrétariats (30), leurs États membres et les organisations intergouvernementales qui collaborent avec eux (5)[1]. Les questions de l'enquête portaient sur la contribution des MCIM à la migration, et sur leurs structures, partenariats et pratiques durables. L'ordre du jour de la Réunion correspondait aux thèmes de l'évaluation des MCIM. Les conclusions préliminaires de l'évaluation, ainsi que les questions devant servir de fil conducteur, pour examen par les MCIM, ont orienté les discussions de la Réunion. Des comptes rendus de réunions mondiales de PCR ont complété les conclusions de l'évaluation.

Le présent rapport succinct comprend les points saillants issus des exposés des orateurs, des interventions et des discussions qui ont eu lieu pendant la Réunion, ainsi que les principales conclusions de la huitième Réunion mondiale des PCR. Ces conclusions sont réparties en trois catégories, conformément aux sessions de l'ordre du jour de la Réunion : contribution à la gouvernance des migrations, pratiques efficaces en ce qui concerne les structures et la durabilité, et synergies et partenariats.

1 Sur les 157 États, 17 avaient répondu à l'enquête avant la huitième Réunion mondiale des PCR et 29, après. Sur les 30 MCIM, 18 avaient répondu à l'enquête avant la Réunion et quatre, après. Deux organisations, le HCR et l'OIM, avaient aussi répondu avant la Réunion ; la réponse du Centre international pour le développement des politiques migratoires a été reçue après la Réunion.

Résumé des travaux et points saillants des discussions

La huitième Réunion mondiale des PCR s'est déroulée en quatre sessions ; chaque session était animée par la présidence d'un MCIM ou par un représentant officiel de la présidence. Toutes les sessions ont débuté par les exposés pertinents des représentants des MCIM, qui ont été suivis d'une discussion entre les participants. Vingt-quatre représentants de MCIM avaient une fonction officielle d'orateur ou de présentateur, alors que d'autres ont contribué aux débats en tant que participants. Un déjeuner de travail avait été organisé, dans le cadre duquel les participants étaient regroupés par région afin de leur donner l'occasion de discuter des synergies et des partenariats entre les MCIM au sein d'une même région géographique.

Le Directeur général de l'OIM, António Vitorino, a ouvert la Réunion en mettant en lumière le rôle que jouent les MCIM dans la formulation de politiques migratoires dans toutes les régions et dans le renforcement de la coopération internationale. Il a souligné que la huitième Réunion mondiale des PCR offrait aux MCIM une occasion exceptionnelle de se réunir, et que c'était un honneur pour l'OIM de la faciliter, réaffirmant le soutien de l'Organisation aux processus consultatifs régionaux, qui fait partie de ses activités essentielles.

La première session intitulée « Mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration : réalisations et enseignements tirés » a été animée par la présidence des Consultations intergouvernementales sur le droit d'asile, les réfugiés et la migration (CIG). Les conclusions préliminaires de l'évaluation des MCIM ont été présentées, ainsi qu'un document de réflexion. Ce document analyse l'émergence de la gouvernance des migrations et la contribution des MCIM dans ce domaine, et examine leurs structures, leur durabilité, leurs synergies et leurs partenariats. Il est suggéré, dans le document, de suivre une approche axée sur les résultats pour évaluer ces contributions, et des points à aborder à la huitième Réunion mondiale des PCR y sont proposés. Des réponses préliminaires au questionnaire de l'enquête ont été présentées à la première session, ainsi qu'aux autres sessions, tout au long de la journée.

Des représentants de douze MCIM ont pris la parole pour formuler des observations sur les exposés et le document de réflexion. Ils ont fait part de la volonté des MCIM de poursuivre leur action dans toutes les régions afin de préparer les gouvernements de leurs États membres à répondre aux besoins des migrants et à réduire leur vulnérabilité, tout en élargissant leurs partenariats avec la société civile. Pour ce qui était de mesurer la contribution des MCIM à la gouvernance des migrations, certains ont exprimé leur souhait de mettre au point des outils pour suivre l'incidence des MCIM, alors que d'autres ont estimé qu'il n'était pas nécessaire d'évaluer les résultats.

- Les secrétariats de l'OCAM et des Consultations caribéennes sur la migration cherchaient à **intensifier la coopération avec des MCIM en Asie et en Afrique**. Alors qu'au moins 2 000 Africains et Asiatiques arrivent chaque mois en Amérique du Sud et poursuivent leur voyage vers le nord jusqu'à la frontière des États-Unis d'Amérique, la collaboration entre les MCIM aux Amériques, en Afrique et en Asie permettrait de garantir une protection consulaire et le partage de documents, et d'étudier la possibilité d'assurer le retour volontaire et la réintégration de migrants entre régions.
- La présidence du MIDSA a souhaité qu'il y ait un meilleur **partage d'informations** entre les pays d'origine et les pays de destination, et qu'une orientation globale soit fournie en temps voulu aux migrants, et a espéré qu'un partenariat serait créé entre le MIDSA et d'autres MCIM afin de mieux comprendre les flux migratoires à l'intérieur et hors de la région de la SADC.
- La présidence du Processus de Rabat a relevé la **participation croissante des OSC** dans les MCIM. Faire participer tant d'organisations pouvait s'avérer difficile, pourtant, ils étaient une voix importante dans les débats.

- La présidence du MIDWA a proposé de renforcer la coopération entre les régions par la création de groupes de travail interrégionaux composés de praticiens experts de diverses régions, afin que les MCIM puissent mieux comprendre les défis complexes qui se posent hors de leurs régions, contribuant au bout du compte à améliorer la gestion et la résolution des problèmes.

La deuxième session était animée par la présidence du Processus de Rabat et avait pour thème « Contribution des MCIM à la gouvernance des migrations à l'échelle nationale, régionale et mondiale ». Les MCIM ont fourni une base solide à la gouvernance des migrations dans le monde entier et ont été les initiateurs de pratiques efficaces et de modèles de partenariat pour faire face aux questions migratoires. Ils ont ouvert la voie au Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants, tenu le 19 septembre 2016, qui a débouché sur la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants et, finalement, sur l'élaboration du Pacte mondial sur les migrations et du Pacte mondial sur les réfugiés. Des exemples de contributions des MCIM à divers domaines de la migration (libre circulation, aide aux migrants vulnérables, dispositifs de migration de main-d'œuvre et développement durable) ont suscité une discussion au sujet de l'incidence des MCIM sur les politiques et les approches à l'échelle nationale, régionale, interrégionale ou mondiale, et de la manière dont leur rôle dans la gouvernance des migrations pouvait être renforcé. Parmi les pratiques efficaces, il convient de citer :

- Le rôle qu'a joué le Forum panafricain sur la migration en ouvrant la voie à la libre circulation en Afrique et en offrant aux États membres de l'Union africaine et aux MCIM d'Afrique une enceinte leur permettant de partager des expériences et des pratiques exemplaires ;

- Les réalisations de la Conférence régionale sur la migration visant à faire avancer des approches communes en matière d'aide aux migrants vulnérables à l'intérieur de sa région, notamment le fonds de réserve qui appuie le retour de migrants extrêmement vulnérables (malades ou blessés, handicapés, âgés, enfants non accompagnés) dans les onze États membres de la Conférence ;

- L'approche collaborative suivie par le Dialogue d'Abou Dhabi pour faire face à la mobilité de la main-d'œuvre dans la région et maximiser le développement en soutenant des dispositifs de migration de main-d'œuvre, la reconnaissance des compétences et l'égalité de traitement dans toutes les régions ;

- L'ARCP n'était pas présent à la Réunion mais a soumis un exposé, diffusé aux participants, sur sa contribution à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans ses États membres et au niveau régional de l'ARCP, et sur son partenariat avec la CESAO dans ce domaine.

Des représentants de sept MCIM ont formulé des observations sur les points soulevés par les présentateurs. Certains ont souligné la nécessité d'accroître la collecte de données et le partage d'informations, tandis que d'autres ont présenté des approches de la gestion des points de passage frontaliers, et ont débattu de l'importance des partenariats entre les MCIM et des entités locales, ainsi qu'avec des unions politiques et économiques régionales.

À la troisième session, intitulée « Structures et durabilité », animée par la présidence du FMMD, diverses modalités relatives au fonctionnement des MCIM ont été mises en lumière, accompagnées des conditions pouvant garantir une meilleure durabilité. Cette session a permis de montrer comment les MCIM ont évolué au fil du temps en tant qu'acteurs informels mais qui occupent une place grandissante dans la gouvernance des migrations. L'importance de mettre en place des pratiques durables permettant d'obtenir des résultats plus prévisibles et des gains d'efficacité plus importants a été soulignée. Les représentants d'une sélection de MCIM ont décrit leur expérience et les structures qu'ils ont mises en place pour améliorer la durabilité :

- Créé en 2001, le MIDWA, un PCR associé à la CEDEAO, a évoqué des structures telles que la présidence, le comité directeur, les groupes de travail thématiques, le secrétariat et les

points focaux nationaux. Ces structures ont permis au MIDWA de promouvoir des approches régionales de la gouvernance des migrations dans la région de la CEDEAO.

- Le représentant de la PIDC, créée en 1996, qui est le seul MCIM ayant la personnalité juridique, a fait un exposé sur la contribution durable de la PIDC à l'élaboration d'approches communes de la gouvernance des migrations dans sa région depuis plus de vingt ans.
- Le Processus de Budapest (créé en 1993), un MCIM doté d'une présidence permanente, a décrit ses structures qui se sont révélées efficaces ainsi que ses réalisations au cours des 25 dernières années.
- Le Processus de Colombo (créé en 2003) tient régulièrement des réunions hors de sa région, à Genève ; son représentant a présenté les modalités de fonctionnement et le mécanisme d'autofinancement de ce processus.

Dans la discussion qui a suivi, les difficultés rencontrées et les succès obtenus sous l'angle du financement, d'une croissance organisationnelle durable et du partage d'informations ont été examinés. Le secrétariat technique de la Conférence régionale sur la migration produit des rapports trimestriels, comprenant notamment des données financières ayant fait l'objet d'une vérification croisée avec l'aide de l'OIM. Le représentant du MIDWA s'est interrogé sur la viabilité de l'intégration dans son processus d'un État qui n'est pas membre de la CEDEAO. Le représentant de la Conférence régionale sur la migration a souligné que les MCIM devaient réfléchir ensemble à la manière de bénéficier de la circulation des ressources humaines entre les régions et s'employer à promouvoir la coopération avec la société civile afin de garantir leur durabilité.

Des questions relatives aux synergies et aux partenariats ont été soulevées régulièrement pendant la Réunion, et il est ressorti clairement que les MCIM souhaitaient apprendre les uns des autres et coopérer en vue d'accroître leur visibilité et d'assurer une meilleure continuité dans la gouvernance mondiale des migrations. Le déjeuner de travail et la quatrième session plénière sur les synergies et les partenariats ont permis d'identifier les alliances existantes et de plus en plus nombreuses nouées entre les MCIM et avec un éventail toujours plus large d'entités partenaires dans le cadre d'une approche de la gouvernance des migrations associant l'ensemble de la société.

Pendant le déjeuner de travail, les représentants des MCIM se sont réunis par région, en quatre groupes, pour débattre des possibilités d'accroître les synergies entre les MCIM et des partenariats nécessaires au renforcement de leur rôle dans la gouvernance des migrations. Des représentants de douze MCIM ont participé au groupe régional de l'Afrique ; onze, au groupe régional des Amériques ; dix, au groupe régional de l'Asie, de l'Australie et du Moyen-Orient et quatorze, au groupe régional de l'Europe. Les conclusions de ce déjeuner de travail ont ensuite été présentées par chaque groupe à la quatrième session, animée par la présidence de l'UA-HoAI.

Alors que chaque région avait dressé une liste de recommandations spécifiques, un domaine qui préoccupait l'ensemble des régions était la manière de partager des idées, des expériences et des données entre les PCR et les FIR au sein d'une région par des moyens systématiques et novateurs. Tous les participants aux groupes régionaux ont réaffirmé la valeur ajoutée constante qu'apportent tous les MCIM, élément moteur principal du dialogue sur la migration, dispositifs qui permettent d'aborder les nombreuses difficultés que pose la migration et de promouvoir des approches convergentes de la politique migratoire dans toutes les régions.

Les principales conclusions de chaque session ont été résumées pendant la session de clôture. L'importance des MCIM, en tant que principales enceintes de dialogue interétatique sur des questions de migration, placées sous l'autorité des États, dans le contexte de la gouvernance des migrations en constante évolution, a été réaffirmée.

Principales conclusions de la huitième Réunion mondiale des PCR

Le dialogue entre les MCIM à la huitième Réunion mondiale des PCR a été fructueux dans plusieurs domaines, en ce qu'il a promu une conception commune de la gouvernance des migrations et fait ressortir des conclusions et des recommandations conjointes. Des pratiques exemplaires et des points susceptibles d'amélioration ont été identifiés dans trois domaines : contributions à la gouvernance des migrations ; structures et durabilité ; et synergies et partenariats.

Contributions à la gouvernance des migrations

Les représentants des MCIM ont appelé l'attention sur leurs principales réalisations et contributions dans le domaine de la gouvernance des migrations à l'échelle nationale, régionale, interrégionale et mondiale, tout en soulevant les difficultés qui se posent lorsqu'il s'agit de quantifier et de mesurer ces contributions. Malgré leur nature informelle, les MCIM restent les principales enceintes pilotées par les États et rassemblant des acteurs spécialistes des questions migratoires à l'échelle régionale, et représentent des acteurs importants à l'échelle mondiale. Des représentants de MCIM ont donné des exemples de telles contributions :

- Alors que les MCIM contribuent à la gouvernance des migrations à l'échelle nationale, régionale, interrégionale et mondiale, **leur plus grande contribution se situe au niveau national**. Un financement plus prévisible peut garantir un meilleur impact à l'échelle intrarégionale et mondiale.
- **Les MCIM ont contribué à la quasi-totalité des domaines de la gouvernance des migrations et des questions et défis émergents en matière de politique migratoire**, y compris la sécurité, la reconnaissance et le transfert des compétences, ainsi que le retour volontaire et la réintégration. Des MCIM se consacrent exclusivement à des questions précises (par exemple, le Processus de Bali s'occupe de la lutte contre la traite ; le Processus de Colombo et le Dialogue d'Abou Dhabi, de la migration de main-d'œuvre) ; d'autres abordent un éventail plus large de questions présentant un intérêt pour leurs États constitutifs. De plus en plus, cependant, les thèmes abordés par les MCIM couvrent plusieurs aspects de la gestion des migrations.
- **Les MCIM s'emploient en permanence à élargir leurs domaines thématiques et à les aligner sur les priorités des États membres,** étant donné que la nature de la migration est en constante évolution.
- **Les MCIM continuent de formuler des approches de la gouvernance des migrations dans les États membres, sans porter préjudice à la souveraineté de l'État**. Bien qu'étant des organes non contraignants et informels, les MCIM encouragent la convergence des politiques à l'échelle régionale, interrégionale et mondiale, en mettant en commun des pratiques exemplaires dans des domaines tels que les cadres juridiques, les modules de formation et les systèmes de classification du niveau de sécurité.
- Le caractère continu des MCIM permet aux pays de **répondre rapidement à des crises migratoires inattendues.**
- Les contributions des MCIM à la gouvernance des migrations sont **considérables mais elles ne sont toujours pas reconnues**. Étant des entités informelles, leurs contributions ne sont pas systématiquement suivies, évaluées ou reconnues. Par exemple, l'incidence significative des MCIM sur le processus de négociation et de consultation relatif au Pacte mondial sur les migrations demeure largement méconnue. Quelques MCIM ont demandé à leurs États

membres d'élaborer des cadres de politique migratoire afin d'évaluer la façon dont ils gèrent les migrations. De même, d'autres MCIM ont commencé à examiner régulièrement les priorités stratégiques et à déterminer la manière dont les résultats de leurs dialogues sont mis en œuvre.

- Les MCIM apportent de la valeur ajoutée à la gouvernance des migrations en offrant une **enceinte pour mener des discussions informelles, en toute confiance**.

Pratiques durables

Les MCIM ont présenté des pratiques et des structures efficaces pour garantir leur durabilité, tout en reconnaissant les difficultés rencontrées.

- Les MCIM ont mis en place des éléments structurels particuliers, qui tiennent compte des besoins de leurs États membres. Par exemple, le Processus de Bali a créé un **bureau d'appui régional** réunissant des experts d'États membres, de l'OIM et du HCR, afin de fournir des compétences techniques et d'organiser des séminaires et des ateliers à l'intention des praticiens nationaux. En outre, le Processus de Rabat s'appuie sur un **système de points focaux** désignés pour chaque État membre et chaque organisation membre. La Conférence régionale sur la migration a créé des **groupes de travail thématiques**, notamment un groupe de travail de la société civile, pour permettre la constitution de réseaux et renforcer la coopération avec des organisations communautaires qui s'occupent de questions de migration.

- Les MCIM ont aussi élaboré des pratiques conformément à la nature des migrations observées dans leurs États membres. Par exemple, la Conférence régionale sur la migration a mis en place un **fonds de réserve durable** et unique en son genre, qui vise à apporter une aide au retour volontaire à des migrants particulièrement vulnérables. Ce fonds fournit des ressources financières à des migrants ayant besoin d'une assistance qui n'entre pas dans le cadre des programmes déjà existants. La Conférence a aussi produit un **manuel de formation**, qui donne des orientations au personnel diplomatique et consulaire sur l'identification rapide des victimes de la traite d'êtres humains et l'aide à ces victimes, et a travaillé à l'élaboration d'**orientations régionales pour la protection de populations spécifiques de migrants**, notamment les enfants et les adolescents, et les femmes et les migrants touchés par des catastrophes naturelles.

- Tout en étant reconnus comme des acteurs importants dans la gouvernance des migrations à tous les niveaux, les MCIM **restent par nature informels**. Pour certains MCIM, cette caractéristique est un point fort, qui offre de la flexibilité compte tenu de la nature changeante de la migration, sans surcharger les États membres avec des traités et des réglementations. D'autres MCIM estiment que le fait qu'une telle structure informelle n'oblige pas les États à mettre en application des politiques est une source de préoccupation et ils espèrent créer des mécanismes pour promouvoir l'appropriation par les États des recommandations issues des discussions menées dans le cadre des MCIM.

- **Le problème de la continuité du financement se pose** pour tous les MCIM. Ceux qui dépendent de donateurs extérieurs risquent de ne pas être durables et peuvent être soumis aux priorités d'un donateur plutôt qu'aux leurs. L'adoption de mécanismes d'autofinancement peut garantir la durabilité et la poursuite des liens et des synergies.

Synergies et partenariats

L'importance des synergies entre les MCIM et des partenariats avec des organisations internationales et autres parties prenantes a été reconnue à tous les niveaux de gouvernance, notamment pour les processus mondiaux sur la migration, les PCR et les FIR. La nature et l'incidence de ces synergies, et les domaines où une collaboration dans le futur est souhaitée ont été décrits par des représentants de MCIM.

- Des **synergies** existent non seulement entre les MCIM mais **aussi au niveau national**, entre deux États membres ou plus, et entre les ministères pertinents au sein d'un État.
- Les MCIM ont noué des relations avec **des universités, le secteur privé et la société civile** afin de susciter de l'intérêt pour la politique migratoire, et de l'influencer, en dehors des structures de gouvernance traditionnelles.
- Les MCIM ont collaboré à la mise en place d'**initiatives conjointes** ou à l'élaboration de **recommandations conjointes** sur des questions majeures en matière de gouvernance des migrations. En outre, les PCR et les FIR ont incorporé leurs recommandations dans un certain nombre de processus mondiaux sur la migration.
- La création de partenariats interrégionaux entre des groupes de travail sur des domaines thématiques communs, tels que la migration de main-d'œuvre, a facilité l'**échange de pratiques exemplaires dans toutes les régions géographiques**.
- **Des forums à l'échelle du continent,** comme le Forum panafricain sur la migration, ont créé des voies plus efficaces pour améliorer le partage d'informations, l'apprentissage mutuel et la coopération. Avec le soutien de l'Union africaine et de l'OIM, le Forum panafricain sur la migration rassemble des États membres de l'Union africaine en vue de mettre en commun des pratiques exemplaires en matière de gouvernance des migrations.
- Les MCIM créent des liens entre eux afin d'**échanger des orientations sur les flux migratoires** dans tous les pays et régions, et de partager des données sur les arrivées de migrants dans les pays de destination.
- Malgré le degré élevé de coopération et de partage de connaissances entre les MCIM, il peut s'avérer difficile de **coordonner les résultats au sein des MCIM et entre eux**, étant donné les différences qui existent sur le plan des ressources et des priorités des États membres. Parfois, il est difficile pour les MCIM de réunir des fonctionnaires ayant l'influence politique adéquate et/ou les compétences thématiques et techniques pour traiter du sujet dont il est question.

Conclusions

L'examen des conclusions de la huitième Réunion mondiale des PCR a montré que la discussion entre les MCIM avait effectivement atteint le but fixé, à savoir promouvoir « une conception commune de la gouvernance des migrations entre les régions ». Les représentants des MCIM se sont félicités des réalisations et des synergies, et ont procédé à un examen critique des domaines nécessitant des améliorations.

L'évaluation préliminaire et la Réunion elle-même ont confirmé les nombreuses réalisations des MCIM. Ils ont coordonné des interventions dans tous les domaines de la politique migratoire – des rapatriements de fond à la gestion des frontières, en passant par la lutte contre la traite. Outre leur incidence sur les approches de la migration sous toutes ses formes, les MCIM ont influé sur les politiques à tous les niveaux de gouvernance, notamment national, régional et mondial.

S'ils ont une vaste portée, les MCIM restent des processus informels, placés sous l'autorité des États. Plutôt que de produire des accords contraignants, les MCIM formulent des recommandations que l'on retrouve dans les politiques migratoires des États, grâce à des partenariats et des synergies solides, qui existent à tous les niveaux de gouvernance : entre les MCIM eux-mêmes, entre leurs États membres, et entre les MCIM et des entités qui n'en font pas partie, qui appartiennent aux milieux universitaires, au secteur privé et à la société civile.

Outre leurs contributions et leurs réalisations, les MCIM ont aussi identifié des domaines devant être développés davantage et dans lesquels une collaboration accrue s'impose. Par exemple, il est nécessaire de recueillir et d'analyser des données sur les tendances migratoires et l'incidence des politiques de migration, et d'intensifier la coopération interrégionale afin d'améliorer le partage d'informations et de mieux comprendre les tendances migratoires complexes.

Annexes

Annexe I : Participation des MCIM à l'enquête d'évaluation et à la huitième Réunion mondiale des PCR

Participation des MCIM à l'enquête (Les MCIM ayant participé à la huitième Réunion mondiale des PCR sont indiqués en caractères gras)	**Participation des MCIM à la huitième Réunion mondiale des PCR** (Les participants ayant renvoyé l'enquête sont indiqués en caractères gras)
1. Dialogue sur la migration du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de l'Union européenne (ACP-UE)	1. Dialogue 5+5 sur la migration dans la Méditerranée occidentale
2. Processus d'Almaty sur la protection des réfugiés et la migration internationale	**2. Dialogue sur la migration du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de l'Union européenne (ACP-UE)**
3. Processus consultatif régional pour les pays arabes sur les questions relatives aux migrations et aux réfugiés (ARCP)	3. Initiative de l'Union africaine sur la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants dans la Corne de l'Afrique (UA-HoAI)
4. Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe	**4. Processus d'Almaty sur la protection des réfugiés et la migration internationale**
5. Processus de Budapest	**5. Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe**
6. Consultations caribéennes sur la migration	**6. Processus de Budapest**
7. Commission centraméricaine des directeurs de la migration (OCAM)	**7. Consultations caribéennes sur la migration**
8. Groupe chargé de la migration, de la mobilité et de la gestion intégrée des frontières du Partenariat oriental	**8. Commission centraméricaine des directeurs de la migration (OCAM)**
9. Initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique (Processus de Khartoum)	9. Initiative COMMIT (Coordinated Mekong Ministerial Initiative Against Trafficking)
10. Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat)	**10. Groupe chargé de la migration, de la mobilité et de la gestion intégrée des frontières du Partenariat oriental**
11. Dialogue birégional structuré et global sur les migrations entre l'Union européenne et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (UE-CELAC)	**11. Initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique (Processus de Khartoum)**
12. Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD)	**12. Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat)**
13. Processus consultatif régional sur la migration de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (PCR-IGAD)	**13. Dialogue birégional structuré et global sur les migrations entre l'Union européenne et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (EU-CELAC)**
14. Consultations intergouvernementales sur le droit d'asile, les réfugiés et la migration (CIG)	**14. Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD)**
15. Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe (MIDSA)	15. Réseau ibéro-américain des autorités chargées de la migration (RIAM)
16. Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA)	**16. Processus consultatif régional sur la migration de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (PCR-IGAD)**
17. Dialogue sur la migration pour les États membres du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (MIDCOM)	**17. Consultations intergouvernementales sur le droit d'asile, les réfugiés et la migration (CIG)**
18. Communauté des directeurs de l'immigration du Pacifique (PIDC)	**18. Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe (MIDSA)**
19. Processus de Prague	**19. Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA)**
20. Conférence régionale sur la migration	**20. Dialogue sur la migration pour les États membres du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (MIDCOM)**
21. Processus consultatif régional sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle pour les pays d'origine en Asie (Processus de Colombo)	**21. Consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine et de destination en Asie (Dialogue d'Abou Dhabi)**
22. Conférence sud-américaine sur les migrations (SACM)	**22. Conférence des directeurs de l'immigration du Pacifique (PIDC)**
	23. Forum panafricain sur la migration
	24. Processus de Prague
	25. Conférence régionale sur la migration
	26. Processus consultatif régional sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle pour les pays d'origine en Asie (Processus de Colombo)
	27. Conférence sud-américaine sur les migrations (SACM)

MCIM ayant participé à l'enquête d'évaluation et à la huitième Réunion mondiale des PCR

1. Dialogue sur la migration du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de l'Union européenne (ACP-UE)
2. Processus d'Almaty sur la protection des réfugiés et la migration internationale
3. Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe
4. Processus de Budapest
5. Consultations caribéennes sur la migration
6. Commission centraméricaine des directeurs de la migration (OCAM)
7. Groupe chargé de la migration, de la mobilité et de la gestion intégrée des frontières du Partenariat oriental
8. Initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique (Processus de Khartoum)
9. Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat)
10. Dialogue birégional structuré et global sur les migrations entre l'Union européenne et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (EU-CELAC)
11. Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD)
12. Processus consultatif régional sur la migration de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (PCR-IGAD)
13. Consultations intergouvernementales sur le droit d'asile, les réfugiés et la migration (CIG)
14. Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe (MIDSA)
15. Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA)
16. Dialogue sur la migration pour les États membres du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (MIDCOM)
17. Communauté des directeurs de l'immigration du Pacifique (PIDC)
18. Processus de Prague
19. Conférence régionale sur la migration
20. Processus consultatif régional sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle pour les pays d'origine en Asie (Processus de Colombo)
21. Conférence sud-américaine sur les migrations (SACM)

MCIM ayant participé uniquement à la huitième Réunion mondiale des PCR, et pas à l'enquête d'évaluation

1. Dialogue 5+5 sur la migration dans la Méditerranée occidentale
2. Initiative de l'Union africaine sur la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants dans la Corne de l'Afrique (UA-HoAI)
3. Initiative COMMIT (Coordinated Mekong Ministerial Initiative Against Trafficking)

4. Réseau ibéro-américain des autorités chargées de la migration (RIAM)

5. Consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine et de destination en Asie (Dialogue d'Abou Dhabi)

6. Forum panafricain sur la migration

MCIM ayant participé uniquement à l'enquête d'évaluation, et pas à la huitième Réunion mondiale des PCR

1. Processus consultatif régional pour les pays arabes sur les questions relatives aux migrations et aux réfugiés (ARCP)

Annexe II : Ordre du jour de la huitième Réunion mondiale des PCR

Promouvoir une conception commune de la gouvernance des migrations entre les régions

Huitième Réunion mondiale des présidents et secrétariats des processus consultatifs sur la migration

Ordre du jour

5 avril 2019 – Centre International de Conférences Genève, Genève (Suisse)[2]

9 h 45 – 10 h 15	Session d'ouverture
	Déclaration de bienvenue M. António Vitorino, Directeur général de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)
10 h 15 – 11 h 15	**Session 1. Mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration : réalisations et enseignements tirés** ***Modérateur :*** *M. Lars Petter Henie, Conseiller principal, Section des migrations du Ministère des affaires étrangères de la Norvège, pour la Présidence des Consultations intergouvernementales sur le droit d'asile, les réfugiés et la migration (CIG)*
	Introduction. Promouvoir une conception commune de la gouvernance des migrations entre les régions *Mme Jill Helke, Directrice du Département de la coopération internationale et des partenariats, OIM* **Discussion**
11 h 15 – 13 h	**Session 2. Contribution des MCIM à la gouvernance des migrations à l'échelle nationale, régionale et mondiale** ***Modérateur :*** *M. Paul Robert Tiendrebeogo, Ministre de l'intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur du Burkina Faso, Présidence du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat)*
	Libre circulation à l'échelle du continent *M. Geoffrey Wafula Kundu, Coordonnateur des programmes de migration, Département des affaires sociales, Commission de l'Union africaine, pour la Présidence du Forum panafricain sur la migration*

2 Toutes les sessions plénières auront lieu dans la salle 5-6 et bénéficieront d'une interprétation en anglais, en français et en espagnol. Le déjeuner de travail se déroulera à l'Espace Motta.

	Aide aux migrants vulnérables à l'échelle nationale et régionale *Mme María José Del Águila Castillo, Ministre conseillère, Mission permanente du Guatemala à Genève, pour la Présidence de la Conférence régionale sur la migration*
	Dispositifs de migration de main-d'œuvre, reconnaissance des compétences et égalité de traitement entre les régions *M. W. A. Chulananda Perera, Secrétaire, Ministère des télécommunications, de l'emploi à l'étranger et des sports de Sri Lanka, Présidence du Dialogue d'Abou Dhabi* **Échanges interrégionaux et discussion**
13 h – 14 h 30	**Déjeuner de travail : Synergies et partenariats**
	Groupe 1. Afrique ***Cofacilitateurs :*** *M. Frans Kapofi, Député, Ministre de l'intérieur et de l'immigration de la Namibie, Présidence du Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe (MIDSA) et Coprésidence du Dialogue sur la migration du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de l'Union européenne (ACP-UE)* *et* *M. Charles Obila, Spécialiste des migrations, Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), pour la Présidence du Processus consultatif régional sur la migration de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (PCR-IGAD)*
	Groupe 2. Amériques ***Cofacilitateurs :*** *Mme Frieda Roxana Del Águila Tuesta, Directrice, Direction générale des migrations du Pérou, Présidence du Réseau ibéro-américain des autorités chargées de la migration (RIAM)* *et* *M. Diego Beltrand, Directeur régional pour l'Amérique du Sud, OIM, Chef des secrétariats de la Conférence sud-américaine sur les migrations (SACM) et du Réseau ibéro-américain des autorités chargées de la migration (RIAM)*
	Groupe 3. Asie, Pacifique et Moyen-Orient ***Cofacilitateurs :*** *M. Geoffrey Shaw, Ambassadeur de l'Australie pour la lutte contre le trafic illicite de personnes et la traite d'êtres humains, Ministère des affaires étrangères et du commerce de l'Australie, Coprésidence du Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe* *et* *M. Andreano Erwin, Représentant permanent adjoint de l'Indonésie à Genève, pour la Coprésidence du Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe*
	Groupe 4. Europe ***Cofacilitateurs :*** *M. Gintaras Valiulis, Conseiller, Groupe chargé de la coopération internationale, Ministère de l'intérieur de la Lituanie, Présidence du Processus de Prague* *et* *Mme Victoria Kasabyan, Chef du Bureau auxiliaire à Almaty, OIM Kazakhstan, cochef du Secrétariat du Processus d'Almaty*

14 h 30 – 15 h 45	**Session 3. Structures et durabilité** ***Modérateur :*** *M. Emilio Rafael Izquierdo Miño, Représentant permanent de l'Équateur à Genève, pour la Présidence du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD)*
	M. Christopher Mensah-Yawson, Chargé de programme, Direction du commerce, des douanes et de la libre circulation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, pour le Secrétariat du Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA)
	M. Nemani Vuniwaqa, Directeur du Département de l'immigration des Fidji, Présidence de la Communauté des directeurs de l'immigration du Pacifique (PIDC)
	M. Ramazan Seçilmiş, Chef, Département de la lutte contre la migration irrégulière, Direction générale de la gestion des migrations de la Turquie, pour la Présidence du Processus de Budapest
	M. Tirtha Raj Wagle, Représentant permanent par intérim du Népal à Genève, pour la Présidence du Processus de Colombo **Échanges interrégionaux et discussion**
15 h 45 – 17 h 15	**Session 4. Synergies et partenariats : Exposés et discussion en session plénière** *Modérateur : M. Nassir Elkabashi, Chef des passeports et de l'état civil, Ministère de l'intérieur du Soudan, Présidence de l'Initiative de l'Union africaine sur la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants dans la Corne de l'Afrique (UA-HoAI)*
	Rapporteur pour l'AFRIQUE *M. Charles Obila, Spécialiste des migrations, Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), pour le Secrétariat du Processus consultatif régional sur la migration de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (PCR-IGAD)*
	Rapporteur pour les AMÉRIQUES *M. Luis Alonso Serrano Echeverría, Chef du Secrétariat technique de la Conférence régionale sur la migration*
	Rapporteur pour l'ASIE, LE PACIFIQUE ET LE MOYEN-ORIENT *M. Shaun Choon, Administrateur chargé des affaires intérieures, Mission permanente de l'Australie auprès des Nations Unies à Genève, pour le Processus de Bali*
	Rapporteur pour l'Europe *M. Aleksey Maleev, Administrateur de projet, Direction de la coopération et des dialogues sur la migration, Centre international pour le développement des politiques migratoires, pour le Secrétariat du Processus de Prague* **Échanges interrégionaux et discussion**
17 h 15 – 17 h 30	**Session de clôture : Réflexions sur la voie à suivre** *Mme Jill Helke, Directrice du Département de la coopération internationale et des partenariats, OIM*

Annexe III : Objectifs des sessions et questions visant à orienter les débats de la huitième Réunion mondiale des PCR

Promouvoir une conception commune de la gouvernance des migrations entre les régions

---

Huitième Réunion mondiale des présidents et secrétariats des processus consultatifs sur la migration

Objectif de la huitième Réunion mondiale des PCR

La huitième Réunion mondiale des présidents et secrétariats des processus consultatifs sur la migration, qui a pour thème « Promouvoir une conception commune de la gouvernance des migrations entre les régions », a pour but d'offrir aux mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration [MCIM, y compris les processus consultatifs régionaux sur la migration, les forums interrégionaux sur la migration et les processus mondiaux sur la migration] l'occasion de :

i) Réfléchir ensemble aux contributions qu'apportent les MCIM à la gouvernance des migrations à tous les niveaux, à leurs réalisations, aux pratiques qu'ils suivent, à leurs structures et à leurs modèles de partenariat ; et

ii) Dégager une voie à suivre dans cette nouvelle ère de gouvernance des migrations.

La huitième Réunion mondiale des PCR abordera les questions suivantes :

- Pertinence des MCIM dans l'architecture actuelle de gouvernance des migrations.
- Contribution des MCIM à la gouvernance des migrations et aux politiques migratoires à tous les niveaux.
- Renforcement de la durabilité des MCIM.
- Promotion des synergies et des partenariats entre les MCIM et avec d'autres acteurs.

Session 1. Mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration : réalisations et enseignements tirés

Objectifs :

- Informer les participants des principales conclusions préliminaires de l'évaluation des mécanismes consultatifs interétatiques sur la migration et de l'enquête réalisée par l'OIM.

- Réfléchir aux recommandations préliminaires issues de l'évaluation et aux moyens de les mettre en œuvre.

Questions visant à orienter les débats :

- Les conclusions et les recommandations préliminaires de l'évaluation sont fondées sur l'enquête auprès des MCIM et des entretiens avec eux. Les MCIM sont-ils d'accord avec ces conclusions et recommandations et sont-ils prêts à les mettre en œuvre ?
- Quelles sont, parmi les conclusions de l'évaluation des MCIM/de l'enquête auprès des MCIM, celles que ces derniers jugent prioritaires pour renforcer leur rôle en matière de gouvernance des migrations et les rendre plus durables ?
- Quelles sont, parmi les recommandations issues de l'évaluation, celles qui sont les plus faciles à mettre en œuvre dans un proche avenir ? Comment les MCIM peuvent-ils donner suite aux recommandations issues de l'évaluation ?
- Quelles autres recommandations concrètes les participants peuvent-ils faire ?

Session 2. Contribution des MCIM à la gouvernance des migrations à l'échelle nationale, régionale et mondiale

Objectifs :

- Mettre en lumière les bonnes pratiques suivies par les MCIM pour contribuer à la gouvernance des migrations à l'échelle nationale, régionale et mondiale.
- Formuler des recommandations sur la façon dont les MCIM peuvent peser sur la gouvernance des migrations à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Questions visant à orienter les débats :

- Comment un MCIM peut-il contribuer à, ou influer sur :
  - la gouvernance nationale des migrations et/ou la politique migratoire nationale de son/ses États membres sans porter atteinte à la souveraineté de l'État ? Existe-t-il des pratiques efficaces applicables dans toutes les régions ?
  - la gouvernance régionale des migrations et/ou la politique migratoire régionale ? Existe-t-il des pratiques efficaces dans ce domaine, et quels partenariats doivent être noués pour une telle contribution ?
  - une politique mondiale de migration ou une gouvernance mondiale des migrations, et comment une telle contribution peut-elle être mise en œuvre ?
- Comment mesurer et reconnaître la contribution des MCIM à la gouvernance des migrations ou aux politiques migratoires ou son incidence sur cette gouvernance ou ces politiques ?

Déjeuner de travail : Synergies et partenariats

et

Session 4. Synergies et partenariats : Exposés et discussion en session plénière

Objectifs *(déjeuner de travail et session 4)*

- Suggérer des moyens permettant de renforcer les synergies entre les MCIM.

- Discuter des partenariats nécessaires pour consolider le rôle des MCIM dans la gouvernance des migrations.

Questions visant à orienter les débats :

Déjeuner de travail : Synergies et partenariats

- Quelles recommandations (cinq maximum) peuvent être faites pour renforcer les synergies entre les MCIM ?
- Quels types de partenariats sont nécessaires pour consolider le rôle des MCIM dans la gouvernance des migrations, et avec quel type d'acteurs ?

Session 4. ***Synergies et partenariats : Exposés et discussion en session plénière***

- Quelles sont les cinq recommandations formulées par chaque région pour renforcer les synergies entre les MCIM ?
- Quelles sont, parmi ces recommandations, celles qui sont applicables dans toutes les régions ?
- Quels types de partenariats ont été identifiés par chaque région pour consolider le rôle des MCIM dans la gouvernance des migrations ?
- Que faut-il pour qu'un MCIM noue ou renforce des partenariats avec divers acteurs (commissions régionales des Nations Unies, organisations économiques et politiques régionales, organisations intergouvernementales, secteur privé, milieux universitaires, société civile, etc.) ?

Session 3. Structures et durabilité

Objectifs :

- Mettre en lumière les bonnes pratiques mises en place par les structures des MCIM (présidence, comités directeurs, secrétariats, association formelle avec une entité/organisation juridique, points focaux nationaux, groupes de travail et d'experts, centres de documentation, OSC, groupes représentant le secteur des affaires, etc.).
- Identifier les structures et les ressources nécessaires pour accroître la durabilité des MCIM.

Questions visant à orienter les débats :

- Quelles structures des MCIM se sont révélées efficaces et durables ?
- Quels engagements et quelles ressources sont nécessaires pour de telles structures ?
- Que faut-il pour accroître la durabilité des MCIM et, en définitive, renforcer leur rôle dans la gouvernance des migrations ?

Annexe IV : Liste des participants à la huitième Réunion mondiale des PCR

Promouvoir une conception commune de la gouvernance des migrations entre les régions

Huitième Réunion mondiale des présidents et secrétariats des processus consultatifs sur la migration

Vendredi 5 avril 2019
Centre International de Conférences Genève, Salle 5-6, Genève (Suisse)

Liste des participants

#	MCIM	Nom	Poste
1.	Dialogue 5+5 sur la migration dans la Méditerranée occidentale, Secrétariat	M. Javier Martin Cantera	Chef, Unité Migration et développement, Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée
2.	Présidence de l'Initiative de l'Union africaine sur la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants dans la Corne de l'Afrique (UA-HoAI)	M. Nasir Elkabashi	Chef des passeports et de l'état civil, Ministère de l'intérieur du Soudan
3.	Coprésidence de l'ACP-UE	M. Valentin Nicolae Florea	Spécialiste national des relations entre les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'UE, Unité chargée des politiques humanitaires et de la coopération pour le développement, Ministère roumain des affaires étrangères
4.	Coprésidence de l'ACP-UE	Mme Maria Sarafian	Conseillère, Mission permanente de la Roumanie à Genève
5.	Présidence du Processus d'Almaty sur la protection des réfugiés et la migration internationale	M. Saidasror Haqnazarovich Saidov	Chef du Département de la migration des populations, Ministère du travail, des migrations et de l'emploi de la République du Tadjikistan
6.	Co-Secrétariat du Processus d'Almaty sur la protection des réfugiés et la migration internationale	Mme Victoria Kasabyan	Coordonnatrice adjointe pour l'Asie centrale, Chef du Bureau à Almaty, OIM Kazakhstan

the Western Mediterranean,

#	MCIM	Nom	Poste
7.	Co-Secrétariat du Processus d'Almaty sur la protection des réfugiés et la migration internationale	M. Michele Cavinato	Chef de l'Unité Asile et migration, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
8.	Coprésidence du Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe	M. Geoffrey Shaw	Ambassadeur de l'Australie pour la lutte contre le trafic illicite de personnes et la traite d'êtres humains, Ministère des affaires étrangères et du commerce de l'Australie
9.	Coprésidence du Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe	M. Andreano Erwin	Représentant permanent adjoint, Mission permanente de l'Indonésie à Genève
10.	Coprésidence du Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe	Mme Jenny Grant-Curnow	Directrice, Section chargée de la coopération bilatérale, Ministère des affaires étrangères et du commerce de l'Australie, Équipe spéciale pour la lutte contre le trafic illicite et la traite d'êtres humains
11.	Coprésidence du Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe	M. Shaun Choon	Administrateur (Affaires intérieures), Affaires intérieures, Mission permanente de l'Australie auprès des Nations Unies à Genève
12.	Coprésidence du Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe	M. Steve McGlynn	Ministre conseiller (Affaires intérieures), Affaires intérieures, Mission permanente de l'Australie auprès des Nations Unies à Genève
13.	Coprésidence du Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe	M. Faizal Sudharta	Mission permanente de l'Indonésie à Genève
14.	Coprésidence du Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe	Mme Tika Tahar	Mission permanente de l'Indonésie à Genève
15.	Secrétariat du Processus de Bali sur le trafic illicite d'êtres humains, la traite des personnes et la criminalité transnationale connexe	M. Pär Liljert	Chef de mission, Bureau de l'OIM en Australie
16.	Présidence du Processus de Budapest	M. Ramazan Seçilmiş	Chef du Département de la lutte contre la migration irrégulière, Direction générale de la gestion des migrations de la Turquie
17.	Présidence du Processus de Budapest	Mme Beliz Celasin Rende	Représentante permanente adjointe, Mission permanente de la Turquie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse

#	MCIM	Nom	Poste
18.	Présidence du Processus de Budapest	Mme Menekse Onuk	Conseillère, Mission permanente de la Turquie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse
19.	Secrétariat du Processus de Budapest	M. Martijn Pluim	Directeur, Coopération et dialogues sur la migration, Centre international pour le développement des politiques migratoires
20.	Secrétariat du Processus de Budapest	Mme Cecilia Lundstroem Carniel	Chef du Secrétariat du Processus de Budapest, Centre international pour le développement des politiques migratoires
21.	Présidence entrante des Consultations caribéennes sur la migration	Mme Cheryl Spencer	Ambassadrice, Représentante permanente, Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur, Jamaïque
22.	Présidence entrante des Consultations caribéennes sur la migration	Mme Faith Mullings Williams	Représentante permanente adjointe, Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur, Jamaïque
23.	Présidence entrante des Consultations caribéennes sur la migration	Mme Lishann Salmon	Première secrétaire, Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur, Jamaïque
24.	Secrétariat des Consultations caribéennes sur la migration	M. Marcelo Pisani	Directeur régional pour l'Amérique centrale, l'Amérique du Nord et les Caraïbes, OIM
25.	Présidence entrante de la Commission centraméricaine des directeurs de la migration (OCAM)	M. Carlos Emilio Morales Cancino	Directeur général, Direction générale de la migration du Guatemala
26.	Présidence sortante de la Commission centraméricaine des directeurs de la migration (OCAM)	Mme Natalia Girón Sierra	Première secrétaire, Mission permanente du Honduras à Genève
27.	Secrétariat de la Commission centraméricaine des directeurs de la migration (OCAM)	Mme Claudia Isabel Lara Orozco	Coordonnatrice de projet, Bureau de l'OIM en El Salvador
28.	Présidence de l'initiative COMMIT (Coordinated Mekong Ministerial Initiative Against Trafficking)	Mme Yin Po Myat	Ministre conseillère, Mission permanente du Myanmar à Genève
29.	Co-Secrétariat du Groupe chargé de la migration, de la mobilité et de la gestion intégrée des frontières du Partenariat oriental	Mme Laura Scorretti	Coordonnatrice de programmes de renforcement des capacités de gestion des migrations, Bureau de l'OIM en Ukraine
30.	Présidence de l'Initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique (Processus de Khartoum)	M. Osman Idris Adem	Premier secrétaire, Chargé d'affaires par intérim, Mission permanente de l'Érythrée à Genève
31.	Secrétariat de l'Initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique (Processus de Khartoum)	Mme Monica Zanette	Coordonnatrice principale du Dialogue sur la migration et la mobilité, Coopération et dialogues sur la migration, Centre international pour le développement des politiques migratoires

#	MCIM	Nom	Poste
32.	Présidence du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat)	M. Paul Robert Tiendrebeogo	Ministre de l'intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur du Burkina Faso
33.	Présidence du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat)	Mme Jacqueline Marie Zaba Nikiéma	Ambassadrice du Burkina Faso à Bruxelles
34.	Présidence du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat)	M. Vle Fulbert Traore	Directeur, Ministère de l'intégration africaine et des Burkinabè de l'extérieur du Burkina Faso
35.	Présidence du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat)	M. Dieudonné W. Désiré Sougouri	Ambassadeur, Représentant permanent, Mission permanente du Burkina Faso auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
36.	Présidence du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat)	Mme Jacqueline W. Ouedraogo	Première secrétaire, Mission permanente du Burkina Faso à Genève
37.	Présidence du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat)	M. Emmanuel Ouali	Deuxième conseiller, Mission permanente du Burkina Faso à Genève
38.	Secrétariat du Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat)	Mme Audrey Jolivel	Administratrice de projet pour le Processus de Rabat, Point focal pour l'Afrique de l'Ouest, Centre international pour le développement des politiques migratoires
39.	Coprésidence du Dialogue birégional structuré et global sur les migrations entre l'Union européenne et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (EU-CELAC)	M. Daniel Beck	Premier conseiller (Migration et asile), Délégation de l'Union européenne à Genève
40.	Coprésidence du Dialogue birégional structuré et global sur les migrations entre l'Union européenne et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (EU-CELAC)	Mme Lisa Hammerle	Délégation de l'Union européenne à Genève
41.	Présidence du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD)	M. Emilio Rafael Izquierdo Miño	Représentant permanent, Mission permanente de l'Équateur auprès des Nations Unies à Genève
42.	Présidence du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD)	M. Alejandro Dávalos	Représentant permanent adjoint, Mission permanente de l'Équateur auprès des Nations Unies à Genève
43.	Présidence du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD)	Mme Marcia Porras	Attachée (Réfugiés et migration), Mission permanente de l'Équateur auprès des Nations Unies à Genève
44.	Bureau d'appui du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD)	Mme Estrella Lajom	Chef, Unité d'appui du FMMD

#	MCIM	Nom	Poste
45.	Présidence du Réseau ibéro-américain des autorités chargées de la migration (RIAM)	Mme Frieda Tuesta Del Aguila Tuesta	Directrice de la Direction générale des migrations du Pérou
46.	Présidence du Réseau ibéro-américain des autorités chargées de la migration (RIAM)	Mme Silvia Elena Alfaro Espinosa	Représentante permanente du Pérou auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, Ambassadrice, Mission permanente du Pérou à Genève
47.	Présidence du Réseau ibéro-américain des autorités chargées de la migration (RIAM)	M. Carlos Gerardo Briceño Salazar	Ministre, Mission permanente du Pérou à Genève
48.	Secrétariat du Processus consultatif régional sur la migration de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (PCR-IGAD)	Mme Fathia Alwan	Secrétariat de l'Autorité intergouvernementale pour le développement
49.	Secrétariat du Processus consultatif régional sur la migration de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (PCR-IGAD)	M. Charles Obila	Secrétariat de l'Autorité intergouvernementale pour le développement
50.	Présidence des Consultations intergouvernementales sur le droit d'asile, les réfugiés et la migration (CIG)	M. Lars Petter Henie	Conseiller principal, Section des migrations du Ministère des affaires étrangères de la Norvège
51.	Présidence des Consultations intergouvernementales sur le droit d'asile, les réfugiés et la migration (CIG)	Mme Ane-Kristine Djupedal	Ministère des affaires étrangères de la Norvège
52.	Secrétariat des Consultations intergouvernementales sur le droit d'asile, les réfugiés et la migration (CIG)	Mme Kelly Ryan	Coordonnatrice, Administration des CIG
53.	Secrétariat des Consultations intergouvernementales sur le droit d'asile, les réfugiés et la migration (CIG)	M. Laurent Dalmasso	Chargé de programme principal, Administration des CIG
54.	Présidence du Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe (MIDSA) et Coprésidence de l'ACP-UE	M. Frans Kapofi	Député, Ministre de l'intérieur et de l'immigration de la République de Namibie
55.	Présidence du Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe (MIDSA)	M. Nehemia Nghishekwa	Directeur, Département du contrôle de l'immigration et de la citoyenneté, Ministère de l'intérieur et de l'immigration de la République de Namibie
56.	Présidence du Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe (MIDSA)	M. Liandro Franklin Mensah	Assistant personnel du Ministre, Ministère de l'intérieur et de l'immigration de la République de Namibie
57.	Présidence du Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe (MIDSA)	M. Pendapala Andreas Naanda	Ambassadeur, Représentant permanent, Mission permanente de la République de Namibie

#	MCIM	Nom	Poste
58.	Présidence du Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe (MIDSA)	Mme Irene Simataa	Première secrétaire, Mission permanente de la République de Namibie
59.	Secrétariat du Dialogue sur la migration pour l'Afrique australe (MIDSA)	Mme Naomi Shiferaw Kebede	Chargée régionale de liaison et des politiques, Bureau régional de l'OIM pour l'Afrique australe
60.	Présidence du Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA)	M. Muhammad Babandede	Directeur général, Service de l'immigration du Nigéria
61.	Présidence du Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA)	Mme Doris Ibhade Braimah	Contrôleuse de l'immigration, Service de l'immigration du Nigéria
62.	Présidence du Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA)	M. Audu Ayinla Kadiri	Représentant permanent du Nigéria à Genève
63.	Présidence du Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA)	Mme Theresa Chinyere Onuh	Mission permanente du Nigéria à Genève
64.	Secrétariat du Dialogue sur la migration pour l'Afrique de l'Ouest (MIDWA)	M. Christopher Mensah-Yawson	Chargé de programme, Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
65.	Présidence du Dialogue sur la migration pour les États membres du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (MIDCOM)	M. Japhet Mwanamwalye Lishomwa	Directeur général adjoint, Département de l'immigration de la Zambie
66.	Secrétariat du Dialogue sur la migration pour les États membres du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (MIDCOM)	M. Brian Manjankhosi James Chigawa	Directeur, Division des affaires juridiques et institutionnelles, Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)
67.	Présidence de la Consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine et de destination en Asie (Dialogue d'Abou Dhabi)	M. W. A. Chulananda Perera	Secrétaire, Ministère des télécommunications, de l'emploi à l'étranger et des sports de Sri Lanka
68.	Présidence de la Consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine et de destination en Asie (Dialogue d'Abou Dhabi)	Mme Samantha Jayasuriya	Représentante permanente adjointe, Mission permanente de Sri Lanka à Genève
69.	Présidence de la Consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine et de destination en Asie (Dialogue d'Abou Dhabi)	Mme Devika Mallawaarachchi	Mission permanente de Sri Lanka à Genève

#	MCIM	Nom	Poste
70.	Secrétariat de la Consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine et de destination en Asie (Dialogue d'Abou Dhabi)	Mme Mahaba Al Saleh	Directrice du Département des organisations internationales, Ministère des ressources humaines et de l'émiratisation des Émirats arabes unis
71.	Secrétariat de la Consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine et de destination en Asie (Dialogue d'Abou Dhabi)	M. Alex Zalami	Conseiller du Ministre, Ministère des ressources humaines et de l'émiratisation des Émirats arabes unis
72.	Secrétariat de la Consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine et de destination en Asie (Dialogue d'Abou Dhabi)	M. Henry Miskin	Expert en communication internationale, Ministère des ressources humaines et de l'émiratisation des Émirats arabes unis
73.	Secrétariat de la Consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine et de destination en Asie (Dialogue d'Abou Dhabi)	Mme Alia Mohammad	Chef de la Section chargée du Dialogue d'Abou Dhabi, Ministère des ressources humaines et de l'émiratisation des Émirats arabes unis
74.	Secrétariat de la Consultation ministérielle sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle intéressant les pays d'origine et de destination en Asie (Dialogue d'Abou Dhabi)	Mme Fatma Alhosani	Responsable des organisations internationales, Ministère des ressources humaines et de l'émiratisation des Émirats arabes unis
75.	Présidence de la Conférence des directeurs de l'immigration du Pacifique (PIDC)	M. Nemani Vuniwaqa	Directeur du Département de l'immigration des Fidji
76.	Secrétariat de la Conférence des directeurs de l'immigration du Pacifique (PIDC)	M. Ioane Moreli Simi Alama	Chef du Secrétariat de la PIDC
77.	Présidence du Forum panafricain sur la migration et Secrétariat de l'Initiative de l'Union africaine sur la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants dans la Corne de l'Afrique (UA-HoAI)	M. Geoffrey Wafula Kundu	Coordonnateur des programmes de migration, Département des affaires sociales, Commission de l'Union africaine
78.	Secrétariat du Forum panafricain sur la migration	Mme Maureen Achieng	Chef de mission, Bureau spécial de liaison de l'OIM avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)

#	MCIM	Nom	Poste
79.	Présidence du Processus de Prague	M. Gintaras Valiulis	Conseiller (Politiques migratoires), Groupe de la coopération internationale, Ministère de l'intérieur de la Lituanie
80.	Secrétariat du Processus de Prague	M. Aleksey Maleev	Administrateur de projet, Direction de la coopération et des dialogues sur la migration, Centre international pour le développement des politiques migratoires
81.	Présidence de la Conférence régionale sur la migration	Mme María José Del Águila Castillo	Ministre conseillère, Mission permanente du Guatemala auprès des Nations Unies à Genève
82.	Présidence de la Conférence régionale sur la migration	Mme Alicia María Marroquín Mogollón	Deuxième secrétaire, Mission permanente du Guatemala auprès de l'Office des Nations Unies et des organisations internationales à Genève
83.	Secrétariat de la Conférence régionale sur la migration	M. Luis Alonso Serrano Echeverría	Coordonnateur, Secrétariat technique de la Conférence régionale sur la migration
84.	Présidence du Processus consultatif régional sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle pour les pays d'origine en Asie (Processus de Colombo)	M. Kabindra Nepal	Sous-Secrétaire, Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale du Népal
85.	Présidence du Processus consultatif régional sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle pour les pays d'origine en Asie (Processus de Colombo)	M. Tirtha Raj Wagle	Ambassadeur par intérim, Mission permanente du Népal
86.	Présidence du Processus consultatif régional sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle pour les pays d'origine en Asie (Processus de Colombo)	M. Ram Prasad Subedi	Ministre conseiller, Mission permanente du Népal
87.	Présidence du Processus consultatif régional sur l'emploi outre-mer et la main-d'œuvre contractuelle pour les pays d'origine en Asie (Processus de Colombo)	M. Bhuwan Paudel	Deuxième secrétaire, Mission permanente du Népal
88.	Présidence de la Conférence sud-américaine sur les migrations (SACM) et Coprésidence du Dialogue birégional structuré et global sur les migrations entre l'Union européenne et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (EU-CELAC)	M. Rudy J. Flores Monterrey	Chargé d'affaires par intérim, Mission permanente de l'État plurinational de Bolivie à Genève

#	MCIM	Nom	Poste
89.	Présidence de la Conférence sud-américaine sur les migrations (SACM) et Coprésidence du Dialogue birégional structuré et global sur les migrations entre l'Union européenne et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (EU-CELAC)	M. Olmer Torrejón Alcoba	Conseiller, Mission permanente de l'État plurinational de Bolivie à Genève
90.	Secrétariat de la Conférence sud-américaine sur les migrations (SACM) et Secrétariat du Réseau ibéro-américain des autorités chargées de la migration (RIAM)	M. Diego Beltrand	Directeur régional pour l'Amérique du Sud, OIM

II. Hôte et organisateurs (OIM)

#	Organisation	Nom	Poste
91.	Siège de l'OIM	M. António Vitorino	Directeur général
92.	Siège de l'OIM	Mme Wen Li	Conseillère régionale principale pour l'Asie
93.	Siège de l'OIM	M. Alejandro Guidi	Conseiller régional principal pour les Amériques
94.	Siège de l'OIM	M. Azzouz Samri	Conseiller régional principal pour l'Afrique, Dialogue international sur la migration (IDM)
95.	Siège de l'OIM	Mme Jill Helke	Directrice du Département de la coopération internationale et des partenariats
96.	Siège de l'OIM	Mme Nicoletta Giordano	Chef, Division des partenariats internationaux (IPD), Département de la coopération internationale et des partenariats
97.	Siège de l'OIM	Mme Kristina Galstyan	Coordonnatrice des réunions mondiales des PCR, Fonctionnaire chargée des politiques migratoires, Division des partenariats internationaux, Département de la coopération internationale et des partenariats
98.	Siège de l'OIM	Mme Alina Hovhannisyan	Division des partenariats internationaux, Département de la coopération internationale et des partenariats

OIM
ONU MIGRATION